



TONY CORVUS 330 / Ref : 2003TOCO330
Luminaire LED intégré / APPLIQUE

Fiche produit

SÉCURITÉ

Lisez attentivement la notice dans sa totalité avant de procéder à l'installation.

Veillez à ce que toutes les personnes susceptibles de participer à l'installation du luminaire aient pris connaissance de l'ensemble de la notice et assurez-vous que les éléments indiqués soient parfaitement compris. Veillez à toujours respecter les consignes de sécurité de cette notice. Le non-respect des consignes de sécurité peut provoquer des blessures et endommager le luminaire et son installation.

Lorsque vous utilisez des appareils électriques, respectez les précautions de sécurité de base afin d'éviter les risques d'incendie et de chocs électriques ou autres blessures.

L'alimentation électrique doit être coupée avant de procéder au montage. Avant de percer un trou, vérifiez que vous ne risquez pas de percer un câblage.

Le luminaire doit être installé par un professionnel qualifié conformément aux normes de câblage en vigueur.

La personne en charge de l'installation du luminaire en portera la responsabilité.

ENVIRONNEMENT

Les produits électriques ne doivent pas être mis au rebut avec les déchets ménagers.

L'emballage en carton doit être éliminé dans le respect de l'environnement, dans les points de collecte prévus à cet effet.

INSTALLATION DU LUMINAIRE

Le déballage du luminaire doit se faire délicatement. Si possible, utiliser des gants fins en latex afin de ne pas tacher les plaques diffusantes en PMMA. Ne jamais porter le luminaire par les plaques PMMA, mais par les parties métalliques

Déposer le luminaire en le retournant, platine (partie électrique plaquée au support) sur le plan de travail qui doit être protégé par un tissu ou une matière souple et propre.

Fixation Étape 1

- Se servir du bâti (platine) pour gabarit de perçage, le présenter au plafond ou au mur afin de tracer les bonnes perspectives
- Placer le luminaire sur le plan de travail, côté diffuseur devant. Dévisser la vis de sécurité afin de retirer la structure diffuseuse
- Retourner le luminaire côté arrière du bâti face à vous. Tirer le bâti en le débloquant de la structure
- Positionner le bâti sur l'emplacement et marquer au crayon les 4 trous de perçage
- Fixer le bâti au plafond ou au mur avec 4 vis en fonction du support (vis classique avec chevilles tête bombée, vis moly...)

Raccordement électrique (hors tension)

- Branchement direct à la connectique du driver DALI (voir fiche de raccordement PDF)
- Tester le système. Si vous n'observez pas d'éclairage, vérifier les connexions. Lors du transport ou des manipulations de montages, il est possible que certains câbles se soient déconnectés ou présentent un mauvais contact suite à un choc

Fixation Étape 2

- Placer la structure sur le bâti en emboitant les goujons fixes de la structure
- Tirer vers le bas de façon à enclencher les 2 ressorts de chaque côté du bâti. Ne pas hésiter à forcer
- Viser la vis de sécurité sur le côté de la structure

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Diffuseur PMMA monobloc dépoli antistatique : plumeau ou pinceau brosse souple pour les poussières, chiffon humide en coton pour les tâches. Nettoyage simple et peu fréquent. Structure métallique : chiffon humide en coton

DIMENSIONS DU LUMINAIRE	INDICE DE PROTECTION DU LUMINAIRE	GARANTIE	MATÉRIAUX	COLORIS
27 (h) 33 (L) 26 (p) 5 Kg	IP 44	2 ans	Acier et PMMA	Noir

COMPOSITION DU BÂTI (PLATINE TECHNIQUE) Référence RALCYCLO7000 ©Raphael Armand	Système de génération de lumière
<p>Fabricant TRIDONIC</p> <p>Module: 2 x RLE 4x16 4000lm 827 MP ADV2 OTD Driver: 1 X LC 90/200-800/230 o4a NF h16 EXC4</p> <p>https://www.tridonic.fr</p> <p> IP20 SELV </p> <p>Certifications LMEVP: Echauffement (MO262) NF EN IEC 60598-1 (mars 2012) § 12</p>	<p>Nombre de modules : 2 Branchement : Série Température de couleur : 2700°K CRI : 80 Luminosité : 3 194 lm Courant : 200 mA Tp rated : 75°C Ta : 25°C Voltage : 80.10 - 88.73 V Total consommation Watt : 18.72 W Efficacité du système : 171 lm/W Garantie pièces : 2 ans</p>

